

I.E.

La cybercriminalité dans les entreprises : une menace invisible mais permanente

Les avocats sont à la recherche de solutions pour contrer la cybercriminalité

Le Cabinet Bismuth « intégrateur du droit », société d'avocats orientée vers l'assistance et le conseil des entreprises françaises et étrangères, organisait le 12 décembre 2012 un petit déjeuner/conférences sur le sujet d'actualité « La cybercriminalité dans l'entreprise ». Une quarantaine de VIP et de journalistes avait été conviée dans une salle feutrée de l'hôtel Hilton, quai Charles de Gaulle à Lyon, à 8 h 30.



Parmi les intervenants annoncés on comptait Yves Bismuth, avocat, Bernard Defond de Diagéris, Richard Heliot, Chef d'escadron affecté au bureau défense-renseignement-ordre public à l'Etat-major de gendarmerie de la région Rhône-Alpes, référent régional en intelligence économique (I.E.), Laurent Heslault, directeur de la stratégie sécurité Symantec et Hervé Mariaux, référent I.E. à la CCI de Lyon, référent I.E. à la CGPME Rhône-Alpes, membre du comité régional d'intelligence économique et réserviste citoyen de la gendarmerie avec le grade de Lieutenant-Colonel.



Les travaux étaient de qualité. Le Commandant Heliot a donné une définition de la cybercriminalité : infractions pénales commises à l'aide des réseaux de communications électroniques et de systèmes d'informations, ou contre ces réseaux et systèmes. Le Commandant estime que nous avons affaire à une menace globale, touchant à la fois entreprises, administrations, collectivités. Cette menace rend indisponibles les systèmes quand elle est opérante, elle porte atteinte aux données et à l'image.

Les priorités de l'information sont la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité, l'imputabilité et les droits (contrefaçons). Une étude Symantec estime que 556 millions de victimes par an dans le monde, sont touchées par la cybercriminalité (18 victimes par seconde), 65 % des adultes dans le monde ont été victimes, le coût au niveau mondial est de 110 milliards de USD, soit 87,5 milliards d'€ !

Ces atteintes sont donc bien réelles et prennent forme d'attaques ciblées sur 50 % des moyennes entreprises, 18 % des petites entreprises et 50 % des grandes entreprises (+ de 2 500 employés). Au sein des entreprises la Direction est visée pour 25 %, viennent ensuite les messageries partagées pour 23 %. Les cadres et secrétariats sont impactés pour « seulement » 8 et 6 %.

L'anatomie d'une attaque ciblée, décrite par Hervé Doreau responsable des offres sécurité Symantec, est la suivante : incursion, découverte, capture et exfiltration des données.



On le constate une nouvelle fois la cybercriminalité est d'ampleur, le panel des intervenants montre que toutes les strates socio-économiques sont concernées. La présence du Commandant Heliot montre tout l'intérêt que les autorités militaires portent à la question. Les réservistes citoyens de la gendarmerie sont d'ailleurs sensibilisés de plus en plus à ces questions, via des journées de formation régulières dans le cadre des activités liées à ce statut.

Les activités cybercriminelles les plus coûteuses restent celles liées aux logiciels malveillants, aux dénis de service, aux vols ou détournements de terminaux, et à la malveillance interne.

Saluons cette initiative du cabinet Bismuth qui souligne que le droit, via le monde des avocats, s'empare de ce sujet de société dont l'importance va grandissante.

Jean-Pierre TROADEC
Auditeur I.H.E.D.N.
Chef d'escadron (RC) Gendarmerie nationale

Clichés : AFP et J.P.Troadec